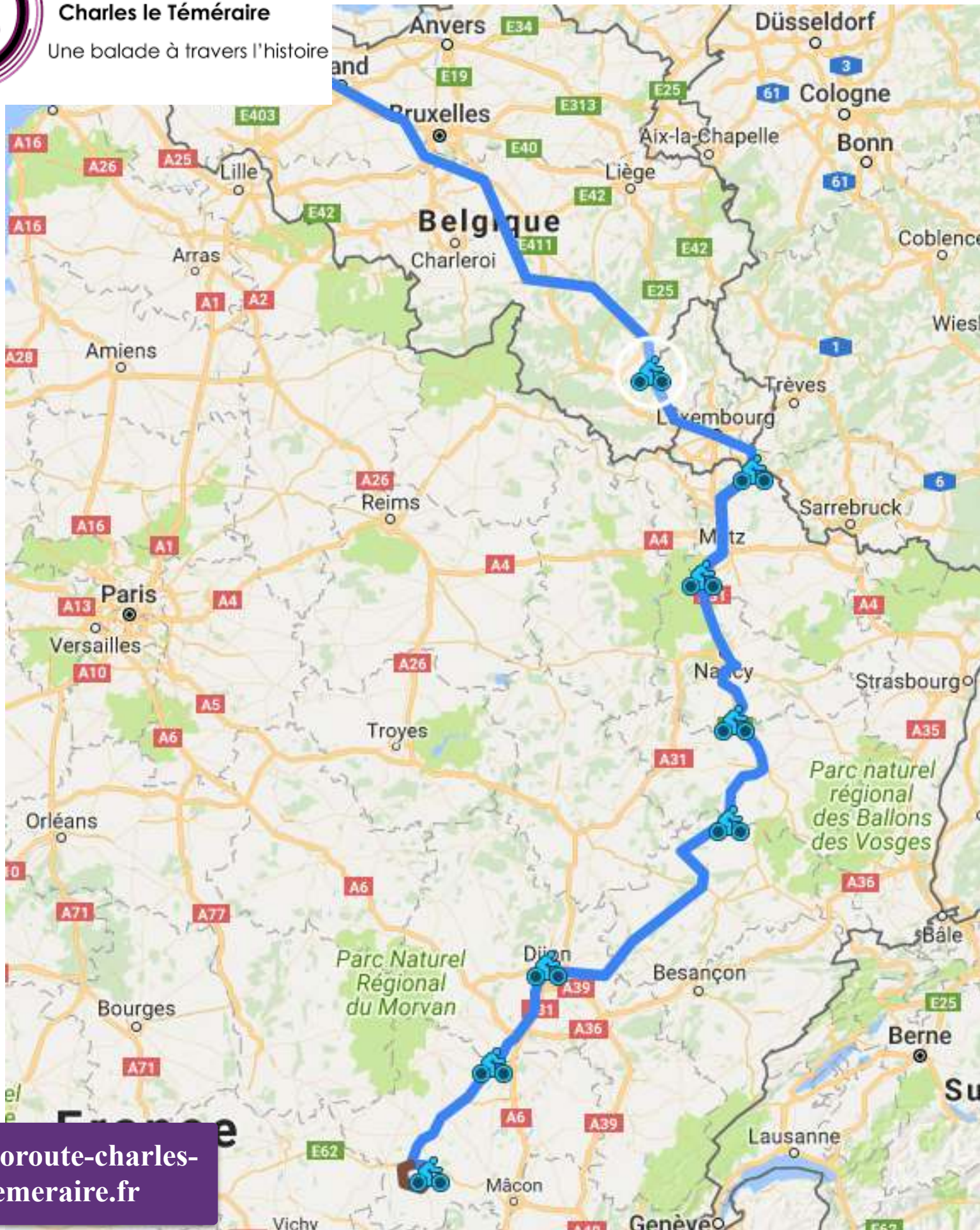


La Véloroute Charles-le-Téméraire en Bourgogne (21)



de Dijon à Santenay
par Beaune et la Voie des Vignes : 64 km



1ère étape: Bruges-Martelange
330 km en Belgique

2ème étape : Martelange-Schengen
90 km au Luxembourg

3ème étape : Apach- Novéant-sur-Moselle
83 km en Lorraine 57

4ème étape : Arnaville-Grippport
90 km en Lorraine 54

5ème étape : Socourt-Fontenoy-le-Château
70 km en Lorraine 88

6ème étape : Ambiévillers-Dijon
200 km en Franche-Comte (70)
Bourgogne (21)

7ème étape : Dijon-Santenay
64 km en Bourgogne (21)

8ème étape : Santenay-Charolles
97 km en Bourgogne (71)

Les Climats de Bourgogne

Les Climats de Bourgogne ont été inscrits au Patrimoine Mondial de l'Unesco en juillet 2015.

Un « climat » en Bourgogne est une parcelle de terrain qui possède un nom, ainsi qu'un sous-sol, une exposition, des caractéristiques hygrométriques particulières, différents des parcelles adjacentes. Ce climat produit un vin qui ne peut être produit nulle part ailleurs.

La Côte de Beaune et la Côte de Nuits constituent une mosaïque de 1247 Climats différents de Beaune à Maranges.

On a découvert, en 2008, une vigne gallo-romaine datant de 100 avant J.-C., mais ce sont les moines bénédictins (Cluny fondée en 910) puis cisterciens (Cîteaux 1098) qui ont hiérarchisé les Climats, amélioré la qualité des vins, construit des celliers et des cuveries.

Les ducs de Bourgogne vont offrir aux vins de leurs domaines un rayonnement considérable. En 1363, Philippe le Hardi (l'arrière grand-père de Charles le Téméraire) interdit la culture du Gamay en Bourgogne et impose le pinot noir. La loi de 1919 et les décrets de 1936 et de 1938 vont graver dans le marbre la hiérarchie des Climats de Bourgogne ainsi que la notion d'AOC.



diaporama sur



Dijon

Mon avis de cyclotouriste

un parcours prestigieux, avec une succession de noms de communes célèbres dans le monde entier et donc, une ambiance très particulière dans cette 7ème étape. De Dijon à Beaune, on utilise des routes le plus tranquilles possibles, mais on est parfois obligé de rouler sur des voies à trafic plus important. Beaucoup plus relax de Beaune à Santenay. Et, tout au long du parcours, la présence de l'histoire et, en particulier, celles des Ducs de Bourgogne.

Points d'intérêt

- Dijon : GVM*** (GVM = Guide Vert Michelin)
- Marsannay, Fixin, Brochon, Gevrey-Chambertin, Chambolle- Musigny : GVM
- Vougeot : GVM*
- Gilly-les-Citeaux
- Vosne-Romanée : GVM
- Nuits-Saint-Georges : GVM**
- Comblanchien : GVM
- Beaune : GVM**
- Pommard, Volnay, Meursault, Puligny-Montrachet, Chassagne-Montrachet : GVM
- Santenay : GVM

Informations générales

Départ : Dijon Palais des Ducs de Bourgogne (47,3214260-5,0414835)
Arrivée : Santenay Place du jet d'eau (46,9113872-4,6998619)
Longueur : 64 km (Googlemap) 30% en voie verte.
Revêtement : enrobé
Dénivelé : négligeable
Sécurité : décrite pour chaque étape
Fléchage : fléchage routier de Dijon à Beaune puis « Veloroute Beaune-Santenay ».
Trafic : décrit pour chaque étape

Villes ou villages traversés :

- Dijon** (km0), Chenove(km4,5), Marsannay (km7,0), Couchey (km8,5), Fixin (km10,5), Brochon (km11,0), Gevrey-Chambertin (km12,5), Morey-Saint-Denis (km16,0), Chambolle-Musigny (km17,5), Vougeot (km18,5), Gilly-les-Citeaux (km20,0), Flagey-Echezeau (km21,5), Vosnes-Romanée (km23,5), **Nuits-Saint-Georges** (km26,0), Prémieux-Prissey (km29,5), Comblanchien (km31,0), Corgoloin (km33,5), Ladoix-Serrigny(km37,0), Chorey-les-Beaune (km39,5), **Beaune** (km45,0) Pommard (km48,0), Meursault (km52,5), Pulligny-Montrachet (km57,5), Chassagne-Montrachet (km59,5), **Santenay** (km 64,0)

Santenay



diaporama sur



Dijon

Mon avis de cyclotouriste

un parcours prestigieux, avec une succession de noms de communes célèbres dans le monde entier et donc, une ambiance très particulière dans cette 7ème étape. De Dijon à Beaune, on utilise des routes le plus tranquilles possibles, mais on est parfois obligé de rouler sur des voies à trafic plus important. Beaucoup plus relax de Beaune à Santenay. Et, tout au long du parcours, la présence de l'histoire et, en particulier, celles des Ducs de Bourgogne.

Points d'intérêt

- Dijon : GVM*** (GVM = Guide Vert Michelin)
- Marsannay, Fixin, Brochon, Gevrey-Chambertin, Chambolle- Musigny : GVM
- Vougeot : GVM*
- Gilly-les-Citeaux
- Vosne-Romanée : GVM
- Nuits-Saint-Georges : GVM**
- Comblanchien : GVM
- Beaune : GVM**
- Pommard, Volnay, Meursault, Puligny-Montrachet, Chassagne-Montrachet : GVM
- Santenay : GVM



21-03 VRCT Dijon Santenay

68.49 km	--	--
Distance	Vitesse moyenne	Objectif de temps

Cyclisme sur route
Type de parcours

Altitude

283 m	305 m
Gain d'altitude	Perte d'altitude

[lien vers la trace gpx](#)

Développer

Public : disponible pour tout le monde. [Rendre privé](#)

Partagez Envoyer vers l'appareil

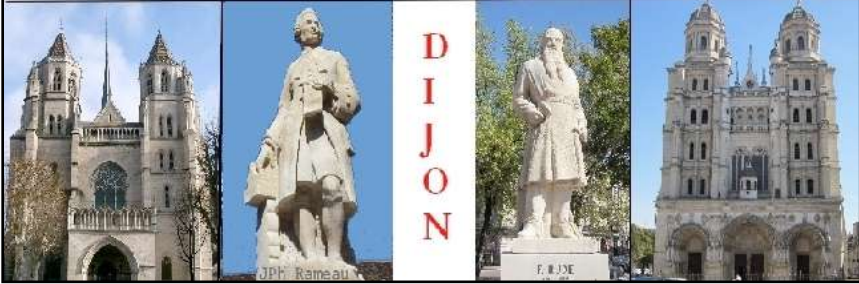
Santenay



En savoir plus



En savoir plus



les tombeaux des ducs de Bourgogne
sauf celui de Charles, enterré à Bruges



Charles le Téméraire

Chenove (km4,5)

deuxième pôle
économique de
l'agglomération
dijonnaise

De Dijon à Marsannay-la-Côte, par la
D122, pas mieux



**VILLE
DE
chenôve**
En savoir plus





En savoir plus



vignoble de la Côte
de Nuits,
220 ha de vignobles,
75% de vin rouge
(pinot noir), 12,5%
de rosé (pinot noir)
et 12,5% de blanc
(chardonnay et pinot
blanc.



En savoir plus



Couchey (km8,5)



En savoir plus



De Marsannay-la-Côte à Couchey toujours par la D122

Fixin (km10,5)

un AOC de la Côte de Nuits.
96 ha pour le rouge
et 4 ha pour le blanc



de Couchey à Fixin, par la D1220, relativement tranquille



En savoir plus

Brochon (km11,0)

**VRCT Bourgogne 21
de Dijon à Santenay
64 km**



De Fixin à Brochon,
par la D122.
Brochon : village
touristique et viticole.



En savoir plus

de Brochon à Gevrey-Chambertin



par une petite
route tranquille





Vignoble de la Côte de Nuits. 310 ha de cépage pinot noir.

Possède 9 des 33 grands crus AOC bourguignons.

En 2008, on y a repéré la trace de ceps datant du 1er siècle avant notre ère.



de Gevrey-Chambertin à Morey-Saint-Denis

**VRCT Bourgogne 21
de Dijon à Santenay
64 km**



par la D974,



Morey Saint-Denis (km16,0)



En savoir plus

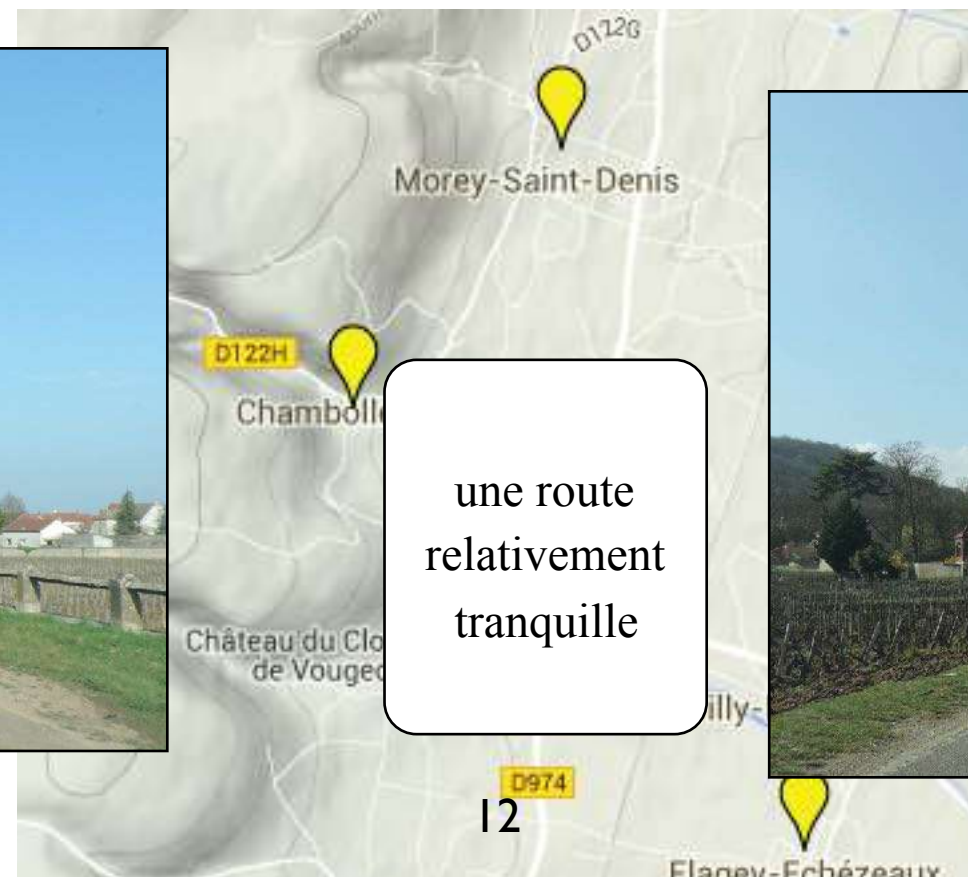
,vignoble de la Côte de Nuits.
150 ha de cépage pinot noir dont 40 ha en grands crus et 44 ha en premier cru



En savoir plus



de Morey-Saint-Denis à Chambolle-Musigny



une route
relativement
tranquille

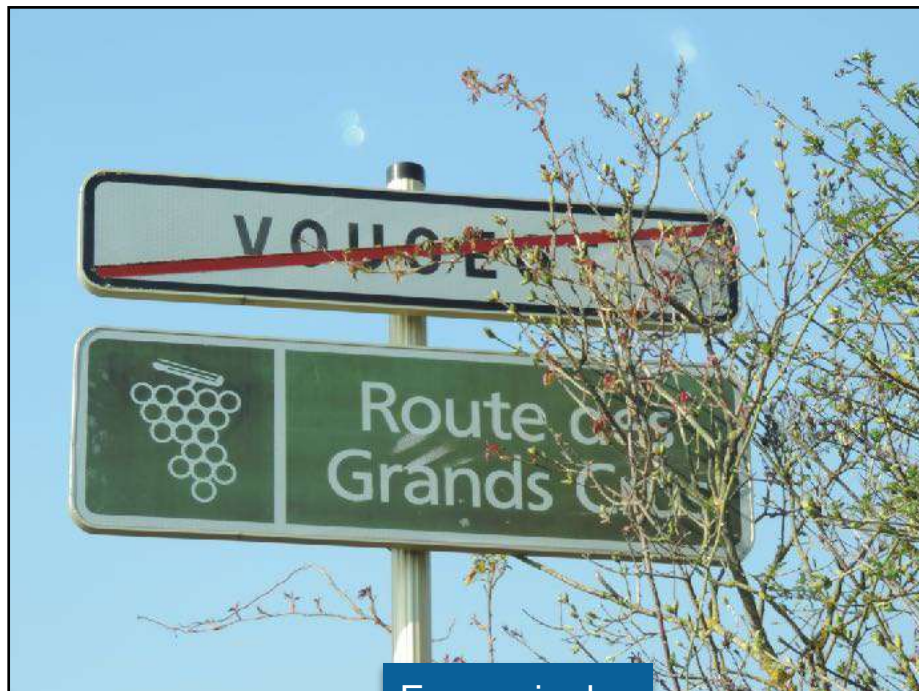




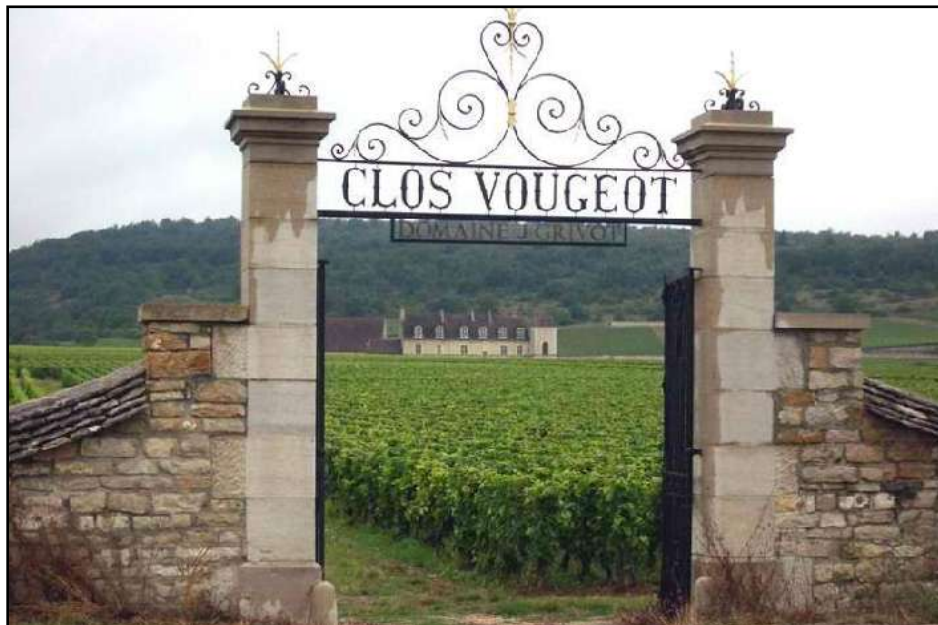
En savoir plus



vignoble de la Côte de Nuits.
2 appellations Grand cru et 24 de premier cru
180 ha de rouge (pinot noir)mais quelques blancs également.



En savoir plus



En savoir plus

Vougeot 16 ha dont
12 en premier cru
rouge : pinot noir
blanc : chardonnay
Clos Vougeot : 50ha
rouge : pinot noir
divisé en 3 terroirs :
pontifical, royal,
monacal



de Vougeot à Gilly-les-Citeaux



Gilly-les-Citeaux (km20)



Gilly est une partie d'un territoire qui fut morcelé pour constituer Citeaux en 1098 et Flagey et Vougeot au 12^e siècle. Le territoire est traversé par la voie romaine qui reliait Langres à Chalon.



Gilly-les-Citeaux (km20)



Le château de Gilly, plusieurs fois démoli a servi de lieu de résidence aux abbés de Citeaux. Bien national en 1789, il a ensuite abrité une exploitation agricole puis un centre culturel départemental avant de devenir en 1988, un hôtel de prestige.



En savoir plus

Flagey-Echezeaux (km21,5)



vignoble de la Côte de Nuits. 45 ha de pinot noir. Deux grands crus de Vin rouge





Vosne-Romanée (km23,5)

Vignoble de la côte de Nuits. 225 ha de pinot noir. Vin rouge : 15 Premier Cru, 8 Grand Cru.

Romanée-Conti 1,63 ha
Vosne-Romanée devient une dépendance de l'abbaye de Cluny en 1241.

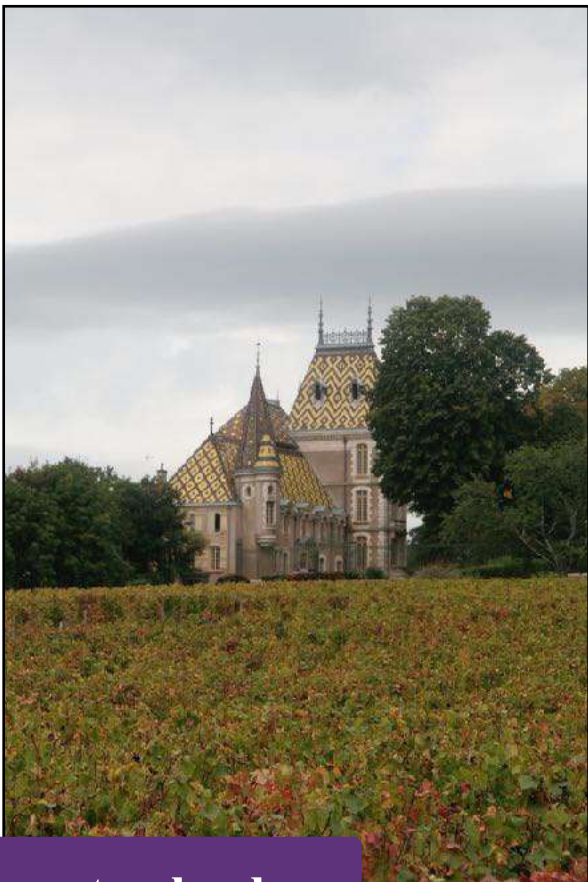
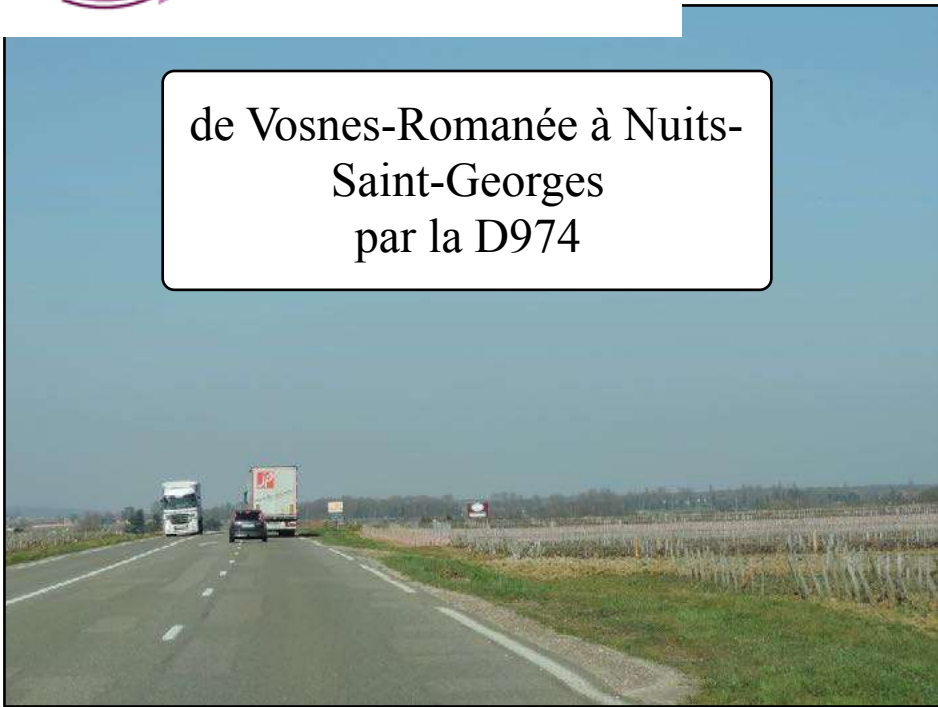


En savoir plus



Nuits-Saint-Georges (km26,0)

de Vosnes-Romanée à Nuits-Saint-Georges
par la D974



ville très vivante,
Nuits-Saint-Georges est,
depuis des siècles une
active cité du vin.
Elle donne son nom à la
Côte de Nuits.
L'appellation d'Origine
contrôlée réunit
Premeaux-Prissey
300 ha de pinot noir dont
135 en Premier Cru.
Appellations : Nuits Saint-
Georges et Nuits-Saint-
Georges Premier Cru



En savoir plus

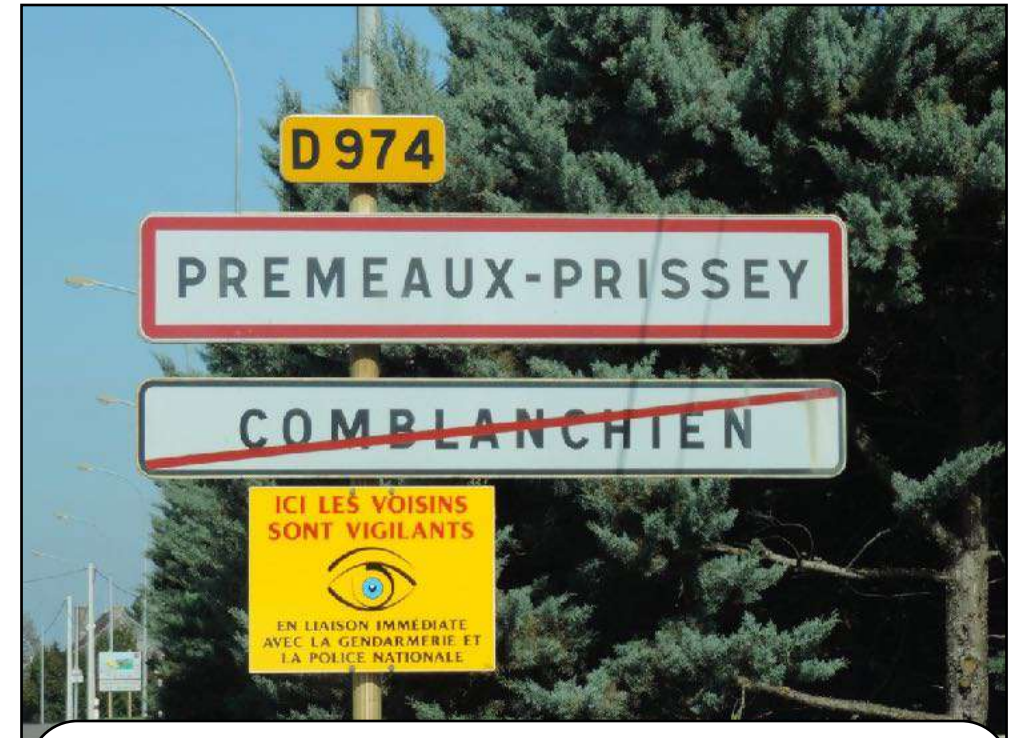


Préaux-Prissey (km 29,5)



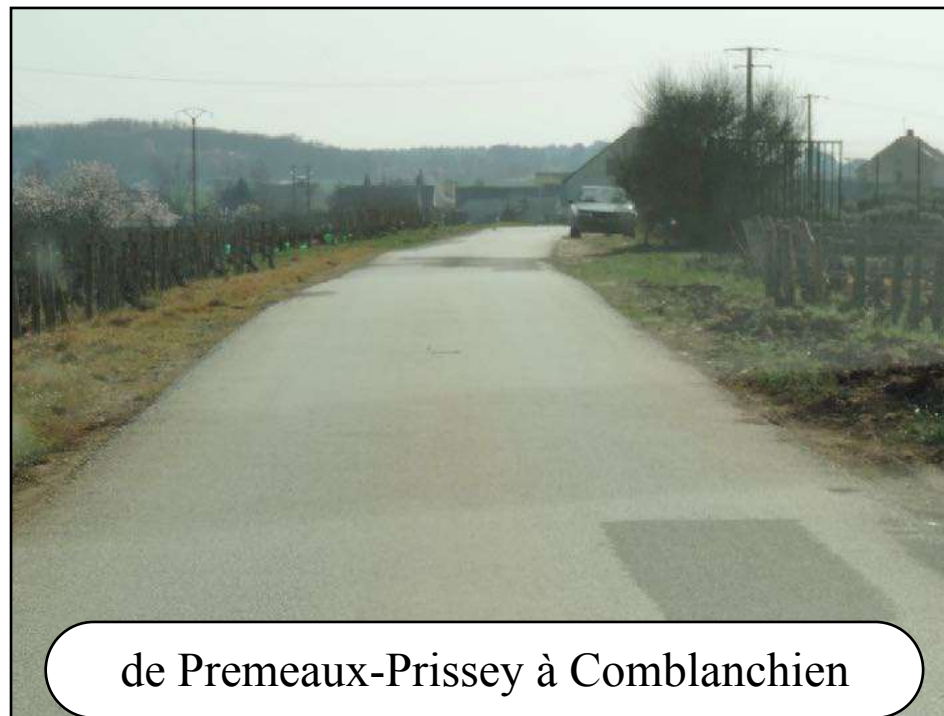
de Nuits-Saint-Georges à Premeaux-Prissey

vignobles classés en
AOC Nuits-Saint-
Georges



Premeaux-Prissey (km29,5)

[En savoir plus](#)



de Premeaux-Prissey à Comblanchien

exploitation des
carrières Pierre de
Comblanchien



Comblanchien (km31)

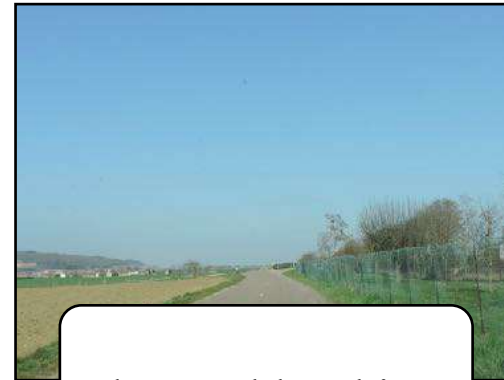
[En savoir plus](#)

Corgoloin (km33,5)

**VRCT Bourgogne 21
de Dijon à Santenay
64 km**



En savoir plus



de Comblanchien
à Corgoloin



de Corgoloin à Ladoix-Serrigny



par la D20F





En savoir plus

premier AOC de la Côte de Beaune. sur notre parcours. 100 ha 75 % de rouge et 25 % de blanc



de Ladoix-Serrigny à Chorey-les-Beaune



www.veloroute-charles-le-temeraire.fr

par la D20F





En savoir plus

135 ha 95 % de
pinot noir
(Bourgogne
rouge)



de Chorey-les-Beaune à Beaune



par la D20F
puis la D20





En savoir plus

fondation des Hospices de Beaune en 1443.
En 1477 : Beaune se rallie à Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, contre le roi de France Louis XI.



Vignoble de la côte de Beaune
362 ha de Bourgogne rouge dont 227 en 1er cru et 45 en blanc dont 30 en 1er cru





Héritière d'un riche patrimoine architectural et historique, Beaune peut être considérée comme la capitale des vins de Bourgogne.



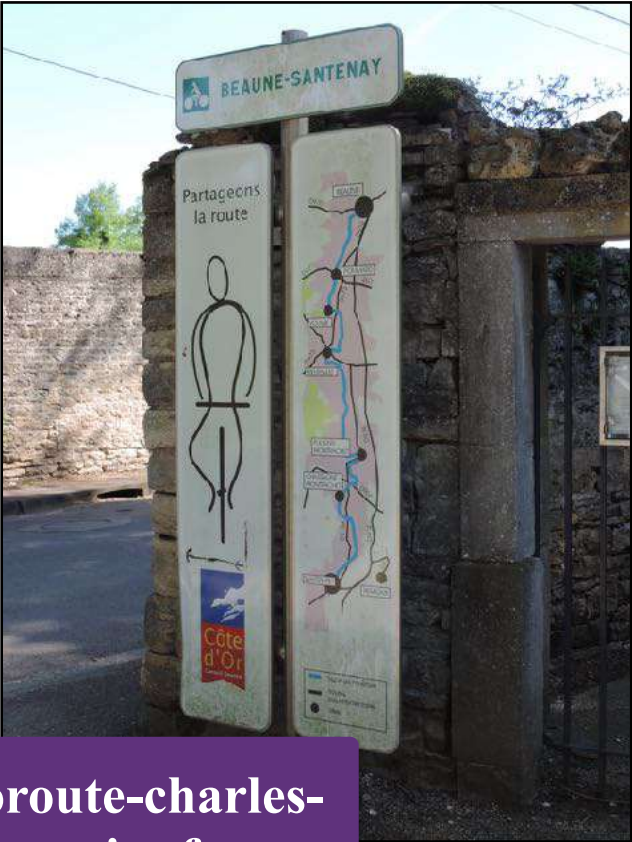
Beaune (km45,0)

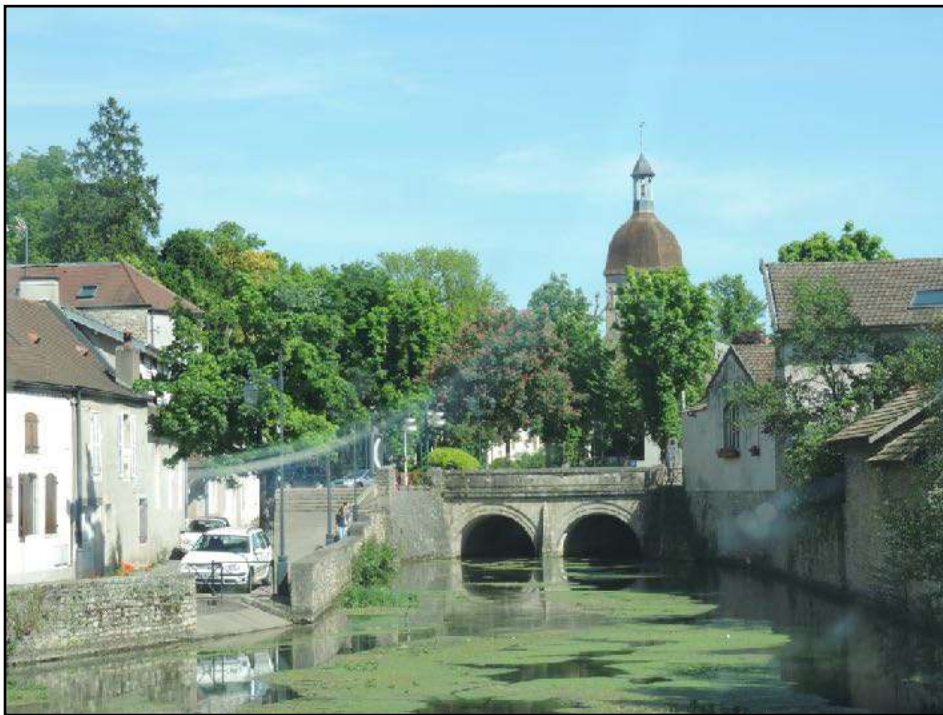


Départ de
la Voie Beaune-
Santenay au Parc de
la Bouzaine.

GPS latitude :
47,0263225
longitude :
4,8291893

Depuis le centre
ville suivre la
direction Auxerre.





Itinéraire
véloroute Beaune-
Santenay (fléchage
sur le parcours)
ou La Voie des
Vignes (plaquette
Office du
Tourisme)
et pourquoi pas
« La Voie Verte
des Vignes »



ça y est, on est
sur la bonne voie.





très agréable, surtout avec ce beau temps





En savoir plus



AOC de la côte de
Beaune.

320 ha en
Bourgogne rouge
dont 120 en 1er cru

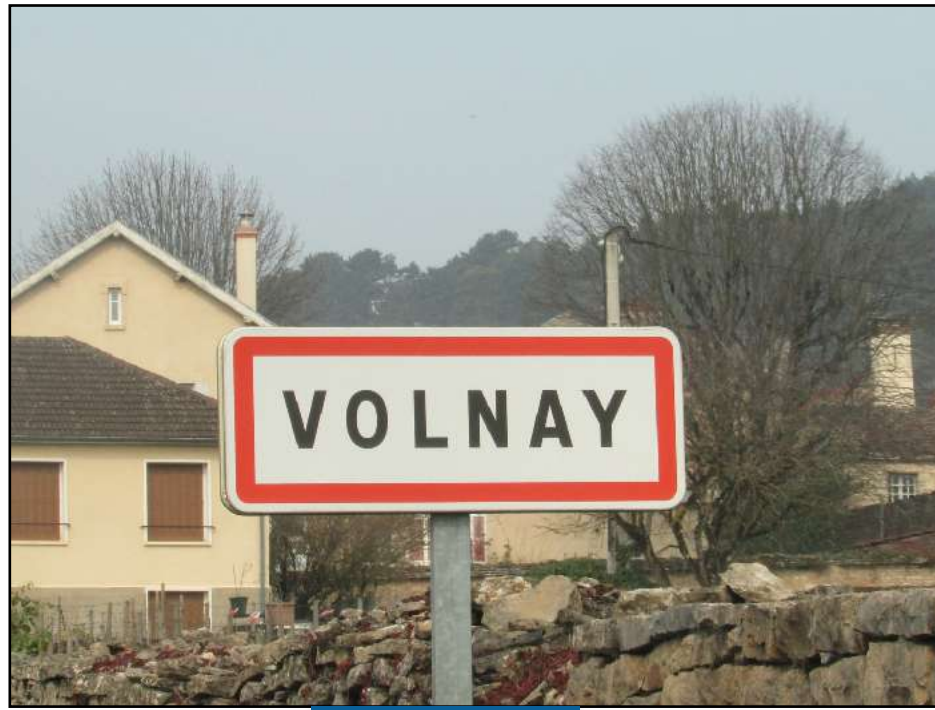


En savoir plus



une voie partagée
avec, pour
l'essentiel, des
viticulteurs.





En savoir plus



210 ha en pinot
noir, dont 125 ha en
premier cru
uniquement
Bourgogne rouge





une super
balade





En savoir plus



Meursault, une jolie bourgade animée.

La château fort de Meursault, construit en 1337 a été démantelé en 1474 par Louis XI, puis, de nouveau en 1633 par Richelieu.

Il est devenu plus tard l'Hotel de Ville.





Vignoble de la côte de
Beaune
395 ha 96% de chardonnay
(blanc) et 4% de pinot noir
(rouge).
17 premiers crus en blanc





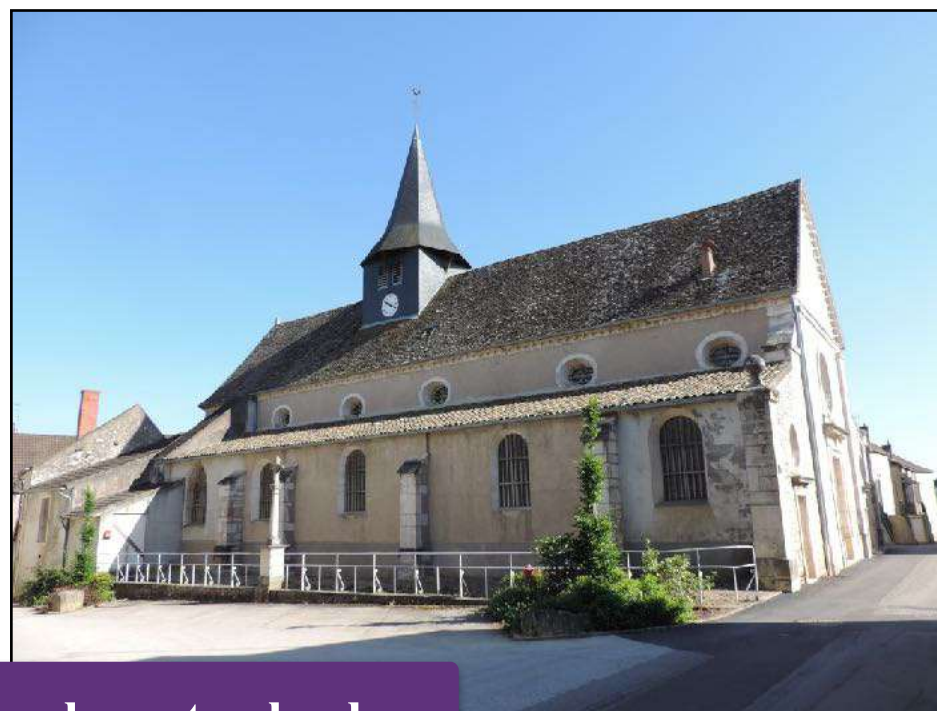
[En savoir plus](#)

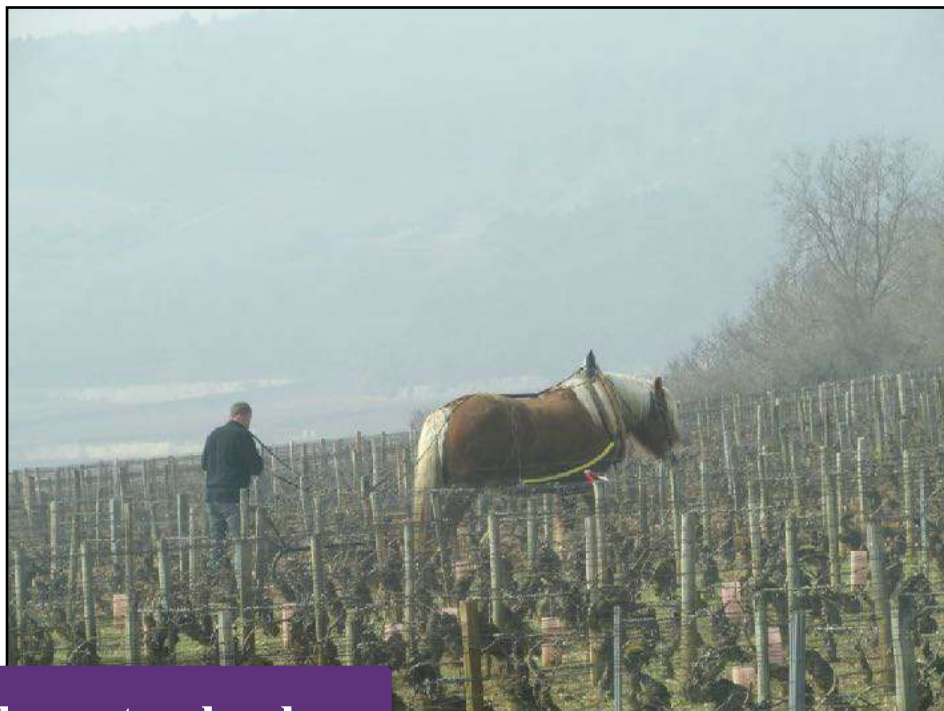
vignoble de la
côte de Beaune

17 1er cru
4 grand cru

210 ha dont 98 en
1er cru blanc

AOC Puligny et
Puligny 1er cru
avec Chassagne,
peut-être
l'expression la
plus parfaite du
chardonnay.







En savoir plus



Vignoble de la côte
de Beaune

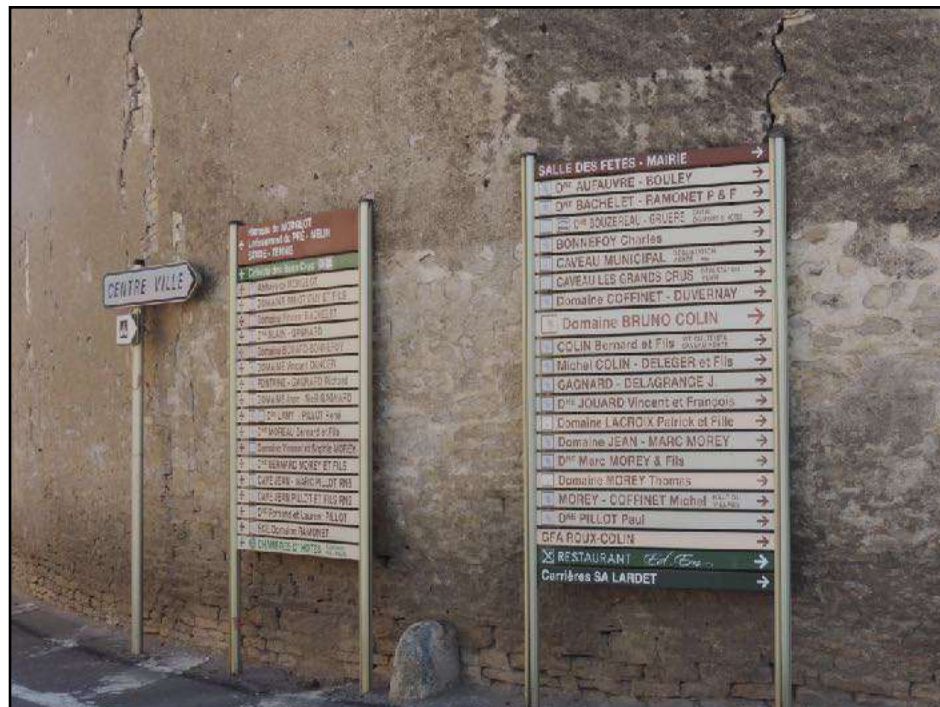
188 ha de vins
blancs dont 120 ha
de 1er cru

127 ha de vin rouge
dont 34 ha en 1er
cru

3 grand cru,
plus de 50 1er cru.



de Chassagne-Montrachet à
Santenay



Santenay (km 64,0)

**VRCT Bourgogne 21
de Dijon à Santenay
64 km**



En savoir plus

Vignoble de la Côte de Beaune
280 ha en rouge
dont 110 en 1er cru
blanc : 48 ha dont
13 en 1er cru



En savoir plus



www.veloroute-charles-le-temeraire.fr





la place du jet
d'eau, avec un hôtel
« cyclotouristes
friendly » et un
excellent restaurant.

Santenay , parfait
pour la fin du
parcours et parfait
comme point de
départ du parcours
Santenay-Charolles.

